

## DÉCISION DU MAIRE 2022-05

### AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE DE SIESTE POUR L'ÉCOLE

Vu la délibération du conseil municipal en date du 08 mars 2022, autorisant Mme le Maire à lancer les marchés nécessaires au projet de salle de sieste et l'autorisant à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la délibération 2022-03-20 ;

Considérant la présentation de l'avant-projet et de l'estimation des travaux au Conseil Municipal du 05 juillet 2022,

Considérant l'avis favorable du Conseil Municipal.

Le Maire de Vinzier,

### DÉCIDE

De valider la phase avant-projet transmise par BIRRAUD Frédéric – architecte.

De lancer :

- la phase projet
- la réalisation du permis de construire
- la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux

Fait à Vinzier, le 1er août 2022  
Par délégation du Conseil Municipal,  
Le Maire  
Marie-Pierre GIRARD



Publié sur le site internet de la commune le :  
02 août 2022

GIRARD Marie-Pierre – Maire : Auteur de l'acte